

AR Prefecture

016-200054047-20220217-2022_02_17_06-BF
Reçu le 18/02/2022
Publié le 18/02/2022

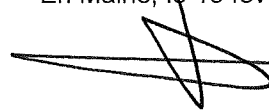
2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- APPROUVE le compte administratif 2021 du budget lotissement la Loge de la Vigne
- CONSTATE, que les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 18 février 2022



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

